

23 avr 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 avril 2004

Cycle d'évaluation dans les SPF

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (*) instituant un cycle d'évaluation dans les services publics fédéraux (SPF).

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (*) instituant un cycle d'évaluation dans les services publics fédéraux (SPF).

Cet arrêté royal vise à rencontrer la demande du Ministre des Affaires étrangères qui souhaite que les membres des carrières extérieures du Service public fédéral des Affaires étrangères bénéficient du cycle d'évaluation institué par l'arrêté royal (*). Le système ne s'appliquait pas, initialement, à ces agents. (*) du 2 août 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe